

Union Africaine



**FORUM CONTINENTAL ANNUEL DES ORGANES DE GESTION DES
ÉLECTIONS EN AFRIQUE
Nairobi, République du Kenya
28-29 novembre, 2019**

Thème :

**RENFORCER LA PARTICIPATION DES PERSONNES DÉPLACÉES
INTERNES ET DES RÉFUGIÉS AUX ÉLECTIONS : VERS DES
PROCESSUS ÉLECTORAUX PLUS INCLUSIFS EN AFRIQUE**

**DISCOURS DE CLOTURE DE SON EXCELLENCE MADAME MINATA SAMATE CESSOUMA
COMMISSAIRE AUX AFFAIRES POLITIQUES**

Honorable Justin Muturi, Président de l'Assemblée Nationale de la République du Kenya ;

Monsieur Wafula Chebukati, Président de la Commission électorale indépendante et de la délimitation des circonscriptions électorales de la République du Kenya et nouveau Président de l'Assemblée Générale de l'Association des Autorités Electorales Africaines ;

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Organes de Gestion des Elections en Afrique ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Commissions Parlementaires ;

Mesdames et Messieurs les responsables des Organes de Gestion des Elections en Afrique ;

Mesdames et Messieurs les partenaires au développement ;

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations religieuses et de la société civile ;

Distingués invités, Chers collègues ;

Mesdames et Messieurs.

Nous voici arrivé au terme de ce 6eme Forum Continental Annuel des Organes de Gestion des Elections. Nous avons eu deux jours de discussions intenses et riches sur une thématique d'une pertinence incontestable, celle de « Renforcer la participation des personnes déplacées internes et des réfugiés aux élections » dans nos processus électoraux tout en les rendant plus inclusif.

Permettez-moi de saluer le grand intérêt que vous avez accordé à ce 6eme Forum à travers votre présence massive ici à Nairobi, et l'attention particulière avec laquelle vous avez suivi le programme qui vous avez été proposé.

Ceci témoigne de votre détermination implacable d'œuvrer pour l'atteinte des objectifs fixes à travers les échanges avec les pairs, le partage d'expériences et l'exploration collective des stratégies novatrices pour relever les défis communs auxquels est confrontée la gestion électorale sur le continent.

Nous avons souhaité que ce forum serve de plateforme aux OGE et aux autres parties prenantes sur le continent pour aborder les tendances, les directives politiques et les mesures pratiques visant à promouvoir une participation significative des personnes déplacées internes et des réfugiés au processus électoral en Afrique. Les résultats escomptés devaient nous mener inexorablement vers la conduite de processus électoraux plus inclusifs, conformes au principe de la participation consacré par de nombreux instruments régionaux, continentaux et internationaux.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale,

Distingués invités

Mesdames et Messieurs,

Pendant deux jours, les responsables des organes de gestion des élections en Afrique ici présents ont partagé, écouté, réfléchi, analysé et débattu franchement sur la thématique proposée comme cadre d'échange de ce 6eme Forum. A travers cette démarche, ils se sont ancrés à l'esprit et la lettre de l'aspiration numéro 3 de l'Agenda 2063,

l'Afrique Que nous Voulons. C'est l'occasion pour moi de féliciter les experts d'une remarquable compétence qui se sont succédé pendant la durée de nos travaux.

Je suis particulièrement heureuse des nombreux enseignements qui ont été tirés et la pertinence, l'objectivité ainsi que le caractère réalisable des recommandations formulées tout au long de nos travaux. Il s'agit, entre autres de celles portant sur les observations suivantes :

- Le consensus général sur le fait que les déplacements forcés ont atteint des niveaux sans précédent sur le continent et présentent des menaces importantes pour la sécurité, le développement et la consolidation de la gouvernance démocratique sur le continent ;
- La crise des déplacements forcés qui sévit sur le continent est symptomatique de carences structurelles de gouvernance profondément enracinées qui ne peuvent pas être durablement résolues par des solutions humanitaires immédiates. Elles exigent une approche urgente et durable, intégrée et transversale, y compris par le biais de processus électoraux inclusifs qui permettent la participation des personnes déplacées et des réfugiés au développement politique de leur pays tout au long du cycle électoral ;
- Les efforts normatifs continentaux et régionaux visant à renforcer les processus politiques de participation des réfugiés en Afrique doivent être enrichis, domestiqués et mis en œuvre, en particulier au niveau national, où des législations spécifiques aux personnes déplacées et aux réfugiés demeurent rares.
- Les personnes déplacées et les réfugiés souffrent de diverses formes de discrimination et de contraintes à leur droit politiques au long du cycle électoral et que ces discriminations sont

particulièrement graves pour les groupes traditionnellement marginalisés tels que les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap.

En ce qui concerne les recommandations, vos échanges ont souligné, entre autres, l'importance de:

- Promulguer des législations nationales afin de donner aux OGE le mandat et les ressources nécessaires pour être plus indépendants, transparents et prospectifs dans leur capacité à organiser des élections en Afrique, en particulier dans les contextes de déplacement forcé.
- Adapter l'éducation des électeurs aux besoins psycho-sociaux des personnes déplacées et des réfugiés, notamment par le biais de l'élaboration de cursus spécifiques.
- S'assurer que l'utilisation de la technologie est adaptée, simple et le processus compréhensible afin de gagner la confiance des acteurs électoraux de manière plus générale, si cela doit être appliqué aux personnes déplacées ou aux réfugiés.
- Intégrer l'évaluation des menaces à la sécurité dans le plan opérationnel en ce qui concerne la gestion des élections dans les camps de personnes déplacées.
- Renforcer les liens entre la recherche sur la participation électorale des personnes déplacées ; la gestion des élections et l'observation électorale.

- Intégrer les besoins spécifiques des déplacés internes et des réfugiés dans l'assistance technique et la méthodologie de l'observation électorale.

Mesdames et Messieurs les responsables des organes de Gestions des Elections en Afrique

L'Union Africaine par ma voix, réitère son engagement à continuer d'appuyer les OGE dans la gestion des élections plus inclusives et participatives. Nous sommes conscients des défis énormes auxquels vous êtes confrontés et ce Forum a enrichi davantage les perspectives de la Commission sur les réalités sur le terrain. Nous avons pris note de vos recommandations et ferions le nécessaire. Déjà, l'Union africaine intégrera les questions de la participation électorale des déplacés et les réfugiés dans la conception de son programme d'assistance technique aux pays qui en ont sollicité, notamment le Niger, la Somalie, le Burkina Faso et d'autres.

Au moment où je conclus mon propos, je souhaite insister sur le fait que la mise en œuvre des recommandations qui précèdent exige nos efforts concertés. Ce n'est qu'ensemble et collectivement que nous pourrions relever ce défi.

Je saisis enfin cette occasion pour réitérer, au nom du Président de la commission de l'Union Africaine, Moussa Faki Mahamat, mes sincères

remerciements au gouvernement de la République du Kenya pour la qualité et le succès de ce 6eme Forum Annuel Continental des Organes de Gestion des Elections en Afrique.

Je voudrais particulièrement remercier :

- Le Président Wafula Chebukati, de la Commission Electorale du Kenya et l'ensemble de son personnel pour la disponibilité, la diligence ayant entouré la tenue de nos travaux.
- Mes collaborateurs pour la mise en œuvre de cet important programme.
- Les interprètes sans qui nous n'aurions pas pu nous comprendre dans les différentes langues de l'Union africaine.

Bon voyage retour dans vos pays respectifs.

Je vous remercie